

## ANALYSE

### Mesurer le « capital social » en France

Le « capital social », lorsqu'on le considère comme un attribut individuel, désigne l'ensemble des relations qu'un individu peut mobiliser pour atteindre ses objectifs. Dans un sens différent, c'est-à-dire conçu comme un attribut d'un groupe ou d'une société, il fait généralement référence au stock de relations qui existent entre les membres d'un groupe mais aussi au degré de confiance interindividuelle, aux normes de réciprocité ou encore à ce qu'on appelle parfois le « sens civique ». La notion, qui a bénéficié d'un regain d'intérêt dans les années 1990, a fait l'objet d'analyses et de travaux notamment au sein de la Banque mondiale et de l'OCDE, qui en font désormais un déterminant potentiel, à côté du capital humain, du dynamisme économique et démocratique des États ou des communautés.

La mesure d'un tel agrégat, surtout dans son second sens, n'est pas sans poser de sérieuses difficultés. S'il s'avérait quantifiable, le capital social pourrait néanmoins constituer un outil utile d'évaluation de la « cohésion sociale » ou du « lien social », concepts cousins, très présents dans les débats français.

#### Une définition standard du capital social : celle de Robert Putnam

Le capital social a d'abord été étudié par les sociologues James Coleman et Pierre Bourdieu, qui en faisaient un attribut essentiellement individuel. Le capital social désigne, pour ces auteurs, le réseau de relations qu'un individu peut mobiliser pour satisfaire ses objectifs. Le politologue américain Robert Putnam, au milieu des années 1990, a remis la notion à l'honneur, dans un sens assez différent. Le capital social désigne, selon lui, l'ensemble des réseaux sociaux et des normes de réciprocité qui y sont associées. Il caractérise non un individu, mais une collectivité, et les interactions entre les membres d'une part et avec d'autres groupes sociaux d'autre part.

Si l'importance d'un livre se mesure au nombre de ses commentaires, alors *Bowling Alone* est assurément très important<sup>1</sup>. Cet ouvrage de Robert Putnam, professeur de sciences politiques à Harvard, est désormais devenu un quasi-classique. *Bowling Alone* est en fait le développement d'un article tiré d'une revue académique à diffusion plutôt restreinte<sup>2</sup>. La thèse de Putnam – qui concluait à l'affaiblissement du civisme et de la participation aux États-Unis – a dès 1995 fait grand bruit<sup>3</sup>. L'expression métaphorique *bowling alone* (littéralement « jouer au bowling en solitaire ») est progressivement entrée dans le vocabulaire courant pour désigner le dépérissement de la vie associative et, plus largement, une relative atomisation de la société américaine, facteur d'appauvrissement collectif.

Dans ses travaux, le capital social recouvre les aspects de la vie collective tels que la participation, la confiance et la réciprocité qui rendent la communauté plus productive mais aussi plus démocratique. L'idée centrale de Putnam est que les réseaux et les liens sociaux y jouent un rôle central. « Comme un tournevis (capital physique) ou un diplôme universitaire (capital humain) peuvent augmenter la productivité individuelle et collective, les contacts sociaux peuvent affecter la productivité des individus et des groupes ». Il établit dans son ouvrage un certain nombre de corrélations entre le niveau du capital social et les performances des écoles, des quartiers, de l'économie ou bien encore de la démocratie. La santé et le bonheur en seraient même, dans une certaine mesure, dépendants.

<sup>1</sup> Robert D. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000, 541 p.

<sup>2</sup> « Bowling Alone : America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, 1995, p. 65-78.

<sup>3</sup> En France, la correspondante du *Monde* en rend compte alors dans un papier plutôt élogieux, « Le poids des thèses de Robert Putnam sur 'la disparition de l'Amérique civique' » (25 janvier 1996).

Ainsi défini, le capital social revêt une double dimension, individuelle et collective, privée et publique. Il a aussi des aspects positifs et des aspects négatifs. Dans la mesure où il produit des externalités (par exemple une baisse de la criminalité dans les quartiers où tout le monde se sent concerné de manière interdépendante par la sécurité) qui ont un impact sur la collectivité, on peut dire qu'il s'agit à la fois d'un bien privé et d'un bien public. Comme le note Putnam, participer aux activités du Ku Klux Klan ou à celles d'une association de parents d'élèves n'a toutefois pas le même impact sur la collectivité. L'enjeu selon Putnam est donc de maximiser les conséquences positives du capital social – support mutuel, confiance, efficacité collective – et de minimiser ses manifestations négatives – sectarisme, ethnocentrisme, corruption.

### Son utilisation dans le contexte américain : un déclin du « capital social »

Putnam observe la lente érosion du capital social de la société américaine. Il propose une revue des tendances de l'engagement civique aux États-Unis, s'intéressant d'abord à la participation politique, aux associations, aux communautés religieuses et aux organisations professionnelles. Il s'enquiert ensuite de la variété quasi infinie de liens informels qui peuvent relier les Américains : rencontres spontanées, ligues de bowling, jeux de cartes, soirées entre amis, etc. Dans tous ces domaines, le constat est identique. Durant les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, les Américains se sont profondément engagés dans la vie de leur communauté. Depuis les années soixante, et avec une accélération durant les années quatre-vingt-dix, on peut observer un affaiblissement de la densité des liens sociaux et de l'engagement civique et ce, malgré le maintien d'une façade d'affiliations formelles aux organisations officielles.

- La participation aux élections présidentielles a baissé d'un quart en un tiers de siècle. Voter n'est cependant qu'un mode d'implication politique parmi d'autres. Putnam relève à cet égard que le nombre de personnes ayant personnellement participé à une réunion politique a été divisé par trois entre 1973 et 1994.
- Au sujet des associations, le niveau d'adhésion, de création et de militantisme reste plus élevé que dans la plupart des autres nations industrialisées. Cependant les formes d'engagement se sont radicalement modifiées. Le « nouvel associationnisme » correspond au renforcement d'associations professionnalisées, spécialisées dans le lobbying politique et non dans la fourniture de services entre individus. Être membre d'une association signifie surtout, désormais, signer un chèque, sans exercer ni activité ni responsabilité.
- Quasiment tous les Américains déclarent croire en Dieu et les trois quarts d'entre eux disent croire en l'immortalité. Cependant, la fréquentation régulière des offices, qui donne véritablement l'occasion de nouer des liens, a baissé du tiers entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1990.
- Au milieu des années cinquante, le taux de syndicalisation était au plus haut (33 %). Il est maintenant inférieur à 15 %.
- 80 % des Américains ont aujourd'hui l'impression qu'aucune de leurs institutions ne fonctionne aussi bien qu'il y a vingt ou trente ans.

Ce « déclin » du capital social est évalué à partir de sondages d'opinion et d'enquêtes sur les conditions de vie des Américains. Les données ainsi rassemblées et agrégées peuvent être particulièrement éclairantes. Issues d'enquêtes barométriques, elles sont établies en séries chronologiques longues permettant de mettre au jour et de suivre des tendances. Putnam ne tire des conclusions qu'à partir du moment où plusieurs sources confirment un même phénomène.

Globalement, l'ensemble des données collectées par Putnam donne l'image d'une société américaine dans laquelle la participation individuelle (au moins sous la forme des adhésions personnelles passives) n'a pas vraiment chuté, mais où l'engagement collectif actif s'est effondré. Mais Putnam, dans son ouvrage, illustre un phénomène plus qu'il ne contribue à bâtir un indicateur synthétique de capital social, qui serait réutilisable dans n'importe quel contexte.

### Le capital social discuté par les économistes

Si le capital humain est bien connu des économistes, les analyses en termes de capital social constituent une approche plus innovante pour la mesure des ressources favorisant le développement économique et social. L'OCDE s'est ainsi récemment emparée de la notion, en particulier dans un rapport de 2001 intitulé *Du bien-être des nations. Le rôle du capital humain et social*.

Pour l'OCDE, comme chez Putnam, le capital social rassemble les réseaux, les normes de réciprocité, les valeurs et les convictions communes qui peuvent faciliter la coopération au sein des groupes ou entre eux. La famille (« socle du capital social »), l'école, la communauté locale, l'entreprise, le secteur public, l'appartenance ethnique en sont des sources et des dimensions. Nourri de données empiriques, notamment tirées de bases de données longitudinales internationales très riches, le rapport de l'OCDE fait le point des connaissances et des interrogations relatives au capital humain et au capital social. La qualité de vie et le bien-être devenant des

<sup>4</sup> OCDE, *Du bien-être des nations. Le rôle du capital humain et social*, OCDE, Paris, 2001.

préoccupations fondamentales dans les pays développés, des inflexions des objectifs de l'action gouvernementale pourraient être attendues de la mise en œuvre de nouveaux indicateurs sociaux<sup>5</sup> indexés non plus seulement sur la croissance économique et sur la mesure de la seule distribution des revenus, mais également sur des indices plus complexes prenant en compte la diversité des ressources dont peuvent bénéficier un individu et/ou une collectivité.

Si l'amélioration du capital humain tient en priorité à la qualité des politiques éducatives, l'amélioration du capital social ne passe pas par une voie unique. L'OCDE identifie quelques lignes d'action comme le soutien aux familles, le soutien au bénévolat, et le soutien à l'organisation locale des politiques sanitaires et sociales.

Le rapport de l'OCDE souligne cependant l'instabilité et l'insuffisance des définitions et des délimitations du capital humain et du capital social. Il invite à prendre avec prudence les résultats des différentes enquêtes et propose que de nouveaux programmes de recherche et d'échange soient développés pour mieux connaître ce qui vraisemblablement constitue une ressource cruciale dans des économies fondées sur les connaissances, la confiance et les compétences. Si le capital social n'est pas une formule miracle permettant l'évaluation incontestable des interactions entre épanouissement personnel, cohésion sociale et croissance économique, il représente une piste prometteuse pour l'actualisation ou la refonte des batteries d'indicateurs socio-économiques.

#### Le développement de la mesure du capital social au Canada

Depuis 2003, un programme a été lancé par le Projet de recherche sur les politiques – PRP – une agence d'expertise publique du gouvernement du Canada, en lien avec l'ensemble des ministères, pour évaluer la pertinence et l'utilité potentielle du capital social comme instrument de politique publique.

De ces expertises sur de nouveaux indicateurs sociaux pour l'évaluation des politiques publiques, il est ressorti, fin 2005, quatre conclusions générales :

- les particuliers et les groupes peuvent parfois obtenir les ressources et le soutien dont ils ont besoin par l'entremise de leur réseau de liens sociaux. Ces réseaux constituent leur capital social ;
- le capital social peut apporter une contribution importante mais sous-estimée au mieux-être des Canadiens et Canadiennes. Conjointement à d'autres ressources humaines et financières, le capital social peut véritablement exercer une influence considérable sur leur participation à la vie sociale, économique et politique ;
- les politiques et les programmes des gouvernements influent nécessairement sur les différents modes de développement du capital social. La prise en compte plus systématique de cette dynamique pourrait avoir une incidence notable sur la réalisation de divers objectifs stratégiques ;
- le capital social peut revêtir une importance particulière dans trois grands domaines d'action des pouvoirs publics : aider les populations à risque d'exclusion sociale, aider à traverser les grandes transitions de la vie et promouvoir le développement communautaire.

Mais comment procéder ? Au cours des années écoulées, plusieurs organisations gouvernementales canadiennes ont accru leurs efforts pour mesurer le capital social des populations et produire des données qui tentent d'en saisir les principales dimensions.

Différentes directions ont été explorées, allant des études de cas jusqu'au développement de grands indicateurs de tendance (par exemple les taux de participation sociale et civique) construits à partir de données d'enquêtes. Mais dans la plupart des cas, ces efforts se sont surtout attachés à traiter le capital social comme une variable dépendante, c'est-à-dire un phénomène que l'on tente d'expliquer. Le PRP a voulu explorer une voie alternative en abordant le capital social en fonction de son rôle – ou de sa contribution – à l'atteinte de certains résultats socio-économiques ou de santé qui constituent des enjeux pour les politiques publiques. Autrement dit, il s'est intéressé davantage au concept à titre de variable explicative d'autres phénomènes sociaux.

Concrètement, deux familles de variables sont alors distinguées selon qu'elles portent sur les manifestations du capital social ou sur la manière dont celui-ci opère. Il s'ensuit le développement d'outils de mesures qui permettent de distinguer la structure des réseaux (les propriétés des réseaux, des membres et des relations) de leur dynamique (les conditions de création et de mobilisation). Au final c'est toute une nouvelle batterie de questions qui est appelée à être intégrée et systématiquement traitée dans les enquêtes existantes ; leurs résultats pouvant venir alimenter de nouveaux indicateurs de performance publique.

Source : *Projet de recherche sur les politiques, « Le capital social comme instrument de politique publique »* : [http://www.policyresearch.gc.ca/page.asp?pagenm=rp\\_sc\\_final2&langcd=F](http://www.policyresearch.gc.ca/page.asp?pagenm=rp_sc_final2&langcd=F)

#### Le capital social, un outil pour l'analyse de la cohésion sociale en France ?

Le capital social appartient désormais à la famille des indicateurs sociaux. Ceux-ci peuvent être de plus en plus élaborés, agrégeant des données variées. Il s'ensuit des contenus plus ou moins précis et des évaluations plus ou moins aisées.

Établir un seuil de pauvreté monétaire n'est pas trop compliqué, même si les raffinements peuvent être infinis. Mais comment suivre l'évolution du capital humain ? Par les diplômes, par les compétences, par la santé ? Il est bien délicat de sommer les différentes composantes hétérogènes du capital humain dans une grandeur unique.

Les difficultés sont plus grandes encore lorsqu'il s'agit de mesurer le capital social, sa formation, son accumulation, sa distribution. Dans la mesure où la définition du capital social n'est pas encore très claire, tous les efforts pour tenter de le mesurer pourraient être vains. C'est ce que soutiennent une partie des experts

<sup>5</sup> L'OCDE avait dans les années 1970 lancé un premier programme d'indicateurs sociaux, partant du constat selon lequel « la croissance n'est pas une fin en elle-même mais plutôt un moyen de créer des conditions de vie meilleure ».

engagés dans la discussion. Techniquement, pourtant, différentes propositions reposent sur des indices composites comprenant les degrés de participation à la collectivité, l'engagement dans la vie publique, le bénévolat, la sociabilité informelle, les niveaux subjectifs de confiance.

Pourquoi donc s'intéresser à une notion si floue, si discutée, et si difficilement opératoire ? Au-delà des problèmes de définition et de mesure, le capital social permet de renouveler les approches sur la cohésion sociale. En France, cette question est presque exclusivement abordée par le biais des inégalités et de la pauvreté, qui ne recouvrent pas l'ensemble de la réalité du « lien social ». La notion de capital social permet aussi de dépasser un certain prisme étatique : en France, on compte d'abord et avant tout sur l'État pour assurer la cohésion de la société alors même que d'autres processus sociaux, insuffisamment analysés, contribuent à la cohésion sociale.

Des investigations et des approfondissements méthodologiques, appuyés sur les enquêtes régulières menées par l'Insee ou tout autre organisme collectant des données barométriques, permettraient de renouveler et d'enrichir le regard que l'on porte sur les questions relatives à la cohésion de la société. Celle-ci dépend en effet, outre de l'existence de mécanismes redistributifs, de la façon dont les individus se lient ensemble, de la confiance qu'ils se font ou qu'ils placent dans les institutions, du respect qu'ils ont des règles qui gouvernent le partage de l'espace public, de leur adhésion à un socle de valeurs communes, du niveau d'ouverture qu'ils manifestent vis-à-vis de ceux qui leur sont différents, de leur capacité à se mettre en mouvement collectivement, avec ou sans l'aide de la puissance publique, pour régler les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Sur tous ces éléments, un certain nombre d'informations sont d'ores et déjà disponibles. L'évolution des niveaux de participation politique est connue. L'Insee réalise des enquêtes qui cherchent à appréhender les pratiques de sociabilité des Français. Le Crédoc évalue régulièrement les aspirations, les comportements et les conditions de vie des Français. Le nombre d'adhésions aux associations fait l'objet d'un recensement, tandis que les enquêtes sur les valeurs des Français et/ou des Européens fournissent des indices qui permettent de mesurer le niveau de confiance interpersonnelle des individus. Ces données restent éparpillées et ne sont pas immédiatement adaptées à la mesure du capital social. Le nombre d'adhésions aux associations par exemple nous renseigne peu sur le degré d'engagement correspondant. Le fait d'être simple adhérent d'un club de tennis n'emporte pas les mêmes conséquences du point de vue de la cohésion sociale que le fait de participer activement à l'animation d'un réseau d'aide aux personnes âgées. Autre exemple, les défaillances de plus en plus nombreuses dans la mise en pratique des règles de civilité dans l'espace public sont mises en avant pour expliquer la perte du « lien social » sans qu'on dispose de mesure de ces phénomènes et de leur évolution.

Sur toutes ces questions, recenser les enquêtes disponibles et les données qu'il serait possible d'agréger, permettrait de construire un ou des indicateurs susceptibles de suivre l'évolution du capital social dans ces différentes dimensions, afin de contribuer à évaluer, un peu plus rigoureusement qu'aujourd'hui, l'état du lien social. C'est l'objet des travaux que le Centre d'analyse stratégique envisage de mener au cours du premier semestre 2007.

#### Bibliographie

- Bévort A. et Lallement M. (dir.), *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, 2006.
- Bévort A., « À propos des théories du capital social : du lien social à l'institution politique », *Sociologie du travail*, vol. 45, 2003, p. 407-419.
- Bourdieu P., « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980.
- Coleman J., « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94, 1988, p. 5-120.
- Gadrey J. et Jany-Catrice F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2005.
- Mendras H., « Le lien social en Amérique et en Europe », *Revue de l'OFCE*, n° 76, 2001, p. 179-187.
- OCDE, *The Well-Being of Nations. The Role of Human and Social Capital*, OCDE, 2001.
- Perret B., *Indicateurs sociaux. État des lieux et perspectives*, Paris, rapport du CERC, 2002.
- Putnam R. D., *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.
- Putnam R. D. (dir.), *Democracies in Flux. The Evolution of Social Capital in Contemporary Societies*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- Ponthieux S., « Que faire du capital social », *document de travail* n° F0306, Paris, Insee, 2003.
- Ponthieux S., *Le capital social*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006.
- Ritaine E., « Cherche capital social, désespérément », *Critique internationale*, n° 12, 2001, p. 48-59.
- Sobel J., « Can We Trust Social Capital ? », *Journal of Economic Literature*, vol. XL, 2002, p. 139-154.
- « Les mesures du bien-être », *Informations sociales*, n° 114, 2004.
- « Social capital », *The Economic Journal*, vol. 112, 2002.
- « Social capital. Capital social », *Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, n° 1, 2001.

> Julien Damon et Pierre-Yves Cusset, Département Questions sociales

## BRÈVES

## Union européenne

**> LE DÉSINTÉRÊT DES JEUNES EUROPÉENS POUR LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES**

La Commission européenne a annoncé le 27 novembre dernier **la création d'un groupe d'experts** chargé d'examiner les mesures qui permettraient à l'Europe de favoriser l'enseignement des sciences dans les écoles secondaires et primaires. **Ce groupe**, qui sera présidé par Michel Rocard, **formulera des recommandations politiques en vue d'améliorer l'approche de l'Europe en matière d'enseignement scientifique** et d'assurer la préparation adéquate des générations futures à une société de la connaissance. Cette initiative est une des réponses de la Commission aux constats récurrents sur la perte d'intérêt des jeunes pour les études scientifiques. De plus, dans une économie de la connaissance, le vivier de diplômés en science et technologie devient un enjeu majeur dans la compétition internationale. Or, les travaux récents de l'OCDE montrent que si le nombre de jeunes entrant à l'université est globalement en augmentation, ils s'orientent de moins en moins vers les sciences. Comme dans la plupart des pays de l'OCDE, la France connaît depuis 1995 une baisse à la fois en termes absolu et relatif des effectifs étudiants dans les filières scientifiques. Toutefois, cette désaffection en France ne concerne que certaines filières scientifiques du premier cycle à l'université, hors formations dans le domaine de la santé.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1631&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

> M. H.

**> STRATÉGIE DE LISBONNE : FORCES ET FAIBLESSES RELATIVES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**

La Commission européenne vient de publier son rapport annuel sur la mise en œuvre des programmes nationaux de réforme adoptés par les 25 gouvernements de l'UE en octobre 2005. Ce rapport permet de constater que **la France présente des résultats supérieurs à la moyenne communautaire pour 7 des 14 indicateurs structurels de suivi** retenus pour évaluer les progrès de la Stratégie de Lisbonne. Sur le registre positif, la France se classe notamment au 4<sup>e</sup> rang pour la productivité de la main-d'œuvre par personne occupée et au 6<sup>e</sup> rang pour le niveau des dépenses intérieures brutes de R & D (seules la Finlande et la Suède dépassant cependant l'objectif de 3 % du PIB fixé à Lisbonne). Sur le registre négatif, la France apparaît particulièrement en retard en termes de taux d'emploi total (17<sup>e</sup> rang) ou de taux de chômage de longue durée (16<sup>e</sup> rang). Elle affiche enfin des résultats intermédiaires en matière de PIB par habitant (11<sup>e</sup>), de niveau d'éducation des jeunes (10<sup>e</sup>) et de taux de risque de pauvreté après transferts sociaux (10<sup>e</sup> rang). Cet état des lieux contrasté pourra servir de base à la préparation du deuxième rapport français de mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, qui devra être transmis à Bruxelles en octobre 2007.

[http://ec.europa.eu/growthandjobs/annual-report-1206\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/growthandjobs/annual-report-1206_fr.htm) ; [http://ec.europa.eu/growthandjobs/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/growthandjobs/index_fr.htm)

> Y. B. & V. W.-W.

**> OUVERTURE DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE : LA COMMISSION EUROPÉENNE POURSUIT SEIZE ÉTATS MEMBRES**

Avec l'ouverture effective des marchés du gaz et de l'électricité à tous les consommateurs au 1<sup>er</sup> juillet 2007, la Commission européenne doit impérativement s'assurer de la conformité des transpositions nationales des deux directives de 2003 sur l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité. Après examen des réponses des États membres à ses mises en demeure envoyées en avril, **la Commission européenne entame la deuxième phase de la procédure avec l'envoi d'avis motivés**. Son attention s'est notamment portée, pour la France, sur l'existence de tarifs réglementés de fourniture de gaz et d'électricité, freinant l'arrivée de nouveaux fournisseurs et sur l'insuffisante séparation entre l'activité de gestionnaire de réseaux de distribution et celle de production et de fourniture pour les groupes encore verticalement intégrés. Cette décision intervient à quelques semaines de l'adoption probable, par la Commission, d'un nouveau « paquet » énergie. **La France, comme les autres pays concernés, dispose désormais de deux mois pour présenter ses observations à la Commission** qui peut décider ensuite de saisir la Cour de justice européenne.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1768&format=PDF&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

> A. B.

## International

### > DES ÉLUS AUSTRALIENS PROPOSENT DE RATIFIER LE PROTOCOLE DE KYOTO

Après l'initiative de l'État fédéré de Nouvelle-Galles du Sud en faveur de la ratification du protocole de Kyoto, c'est au tour des élus « verts » (7,2 % de l'électorat en 2004) de proposer au gouvernement fédéral de se fixer des objectifs contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si cette loi a peu de chance d'être votée par une majorité gouvernementale hostile à une perte de compétitivité qu'elle juge unilatérale, en particulier pour l'industrie minière (charbon) australienne, elle manifeste, **à un an des élections législatives, la focalisation des débats sur le changement climatique**. Seul pays anciennement industrialisé avec les États-Unis à n'avoir pas ratifié le protocole de Kyoto, l'Australie est parmi les huit premiers émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre celui qui a le taux d'émission par habitant le plus élevé. Après le choc du rapport Stern qui évalue le coût exorbitant de l'inaction face au changement climatique, cette proposition fait suite à l'appel des fermiers australiens en faveur d'une politique plus volontariste pour réduire les effets du réchauffement (inondations et sécheresses plus fréquentes) sur leur activité.

[http://www.frii.gov.au/ComLaw/Legislation/Bills1.nsf/0/641CA7F339EB0E3CCA25723A0018E7C0/\\$file/06182b.pdf](http://www.frii.gov.au/ComLaw/Legislation/Bills1.nsf/0/641CA7F339EB0E3CCA25723A0018E7C0/$file/06182b.pdf)

> C. J.

### > PARTICIPATION DU ROYAUME-UNI AU PROGRAMME AMÉRICAIN D'AVION DE COMBAT

Lord Drayson, le secrétaire d'État anglais chargé des acquisitions de matériel de défense, a signé le 12 décembre un mémorandum définissant l'engagement du Royaume-Uni dans la phase de production de l'avion de combat JSF. Cette étape est la conclusion de mois de négociations, les exigences britanniques en matière de souveraineté opérationnelle butant sur les restrictions américaines sur les exportations d'armes (ITAR). Lord Drayson a déclaré que Londres aurait la maîtrise du choix des armements et pourrait conduire les opérations de maintenance de manière autonome. **Cet accord a une double portée, politique, alors que les relations transatlantiques ont été perturbées par la question irakienne, et économique, l'industrie britannique devant se voir confier 13 % des contrats, dont la valeur totale dépasse 250 milliards de dollars**. Il intervient quelques jours après l'annonce par le président de l'*Aerospace Industries Association* du lancement d'une campagne de lobbying destinée à limiter les restrictions liées à l'ITAR et alors que la Commission européenne vient de rendre publique une communication interprétative préconisant la levée des exemptions au règles de concurrence dont disposent les États membres en matière de marché de défense.

<http://www.mod.uk/DefenceInternet/DefenceNews/EquipmentAndLogistics/UkSignsUpForNextPhaseOfTheJointStrikeFighterProgramme.htm>

> C. C.

### > L'ALLEMAGNE PREMIER EXPORTATEUR MONDIAL EN 2006... MAIS POUR LA DERNIÈRE FOIS ?

Selon une prévision de la banque Unicredit/Hypo-Vereinsbank (HVB), l'Allemagne s'apprête à figurer en 2006 au rang de premier exportateur mondial, pour la quatrième année consécutive mais peut-être pour la dernière fois. En extrapolant les évolutions actuelles, la Chine pourrait en effet atteindre la première place dès 2007, année où non seulement elle détrônerait l'Allemagne mais aussi dépasserait les États-Unis, qui figurent actuellement en deuxième position, devant cette même Chine et le Japon. Après les taux de progression exceptionnels enregistrés dernièrement outre-Rhin (avec un rythme de 22,6 % en octobre, en glissement annuel et en termes nominaux), la valeur totale des exportations allemandes devrait dépasser le seuil symbolique de mille milliards de dollars pour les flux de marchandises en 2006. Pour l'ensemble des biens et services, l'Allemagne n'arrive qu'en deuxième position, derrière les États-Unis. La presse économique y voit le signe que **l'Allemagne tire fort bien son jeu de la mondialisation, même si une part croissante de ses exportations incorpore des consommations intermédiaires importées**, notamment en provenance des sites à bas coût d'Europe centrale et orientale.

[http://www.hypovereinsbank.de/media/pdf/rese\\_pano\\_ecco\\_ecfl\\_061208.pdf](http://www.hypovereinsbank.de/media/pdf/rese_pano_ecco_ecfl_061208.pdf)

> R. L.

## Livres, rapports, études

### > STÉPHANE BEAUD, JADE LINDGAARD ET JOSEPH CONFAVREUX (DIR.), *LA FRANCE INVISIBLE*, PARIS, LA DÉCOUVERTE, OCTOBRE 2006, 647 P.

*La France invisible* s'intéresse aux évolutions de la société française et aux différents groupes qui la composent. Les auteurs se concentrent plus spécifiquement sur les catégories de population qui leur paraissent le plus souvent absentes des chiffres publiés, des études sociologiques ou des représentations médiatiques. Dans cette perspective, **l'ouvrage se penche sur les « délocalisés », les « discriminés »... bref, les oubliés d'une société le plus souvent intégrés dans des catégories qui occultent leurs conditions réelles d'existence.** Une enquête de terrain, mise en relief par un témoignage et par l'éclairage d'un spécialiste, constitue le cœur de l'analyse de chaque groupe. La diversité de ces points de vue se révèle particulièrement féconde pour comprendre les mécanismes sociaux et politiques qui tendent à rendre « invisibles » ces populations. Une dernière partie, plus analytique, opère un retour sur quelques-uns des processus de fragmentation de la société. Au final, cet ouvrage, qui vient compléter *La misère du monde* (1993) publié sous la direction de Pierre Bourdieu, éclaire, de façon originale, des pans entiers et peu décrits de la réalité sociale.

> B. V.

### > DÉCISIONS PUBLIQUES, SCIENCE ET TRANSPARENCE AU ROYAUME-UNI

Le comité pour la science et la technologie de la Chambre des communes a rendu public, en novembre, un rapport intitulé *Scientific advice, risk and science evidence based policy making*. À la suite de la crise de l'ESB, le gouvernement anglais a cherché à renforcer la prise en compte des résultats scientifiques dans les décisions de politique publique. Le présent rapport juge nécessaire une totale transparence des éléments scientifiques ayant contribué à la prise de décision et recommande une meilleure organisation des procédures de consultation du public. Certaines de ses recommandations s'inscrivent dans la lignée de la définition du débat public par la loi française : la consultation doit être accompagnée d'un calendrier indicatif de la décision publique, celle-ci doit être motivée et doit préciser explicitement les apports provenant de la consultation... D'autres, en revanche, s'en démarquent sensiblement : elle peut s'adresser à des publics variés et revêtir des formes très différentes qui vont de la simple interrogation d'experts, à la consultation électronique, à la conférence de citoyens, au panel de citoyens, ou même à un échange continu dans le temps avec le public. Enfin, et surtout, **le rapport souhaite que cette consultation intervienne dans l'ensemble des domaines pour lesquels un avis scientifique est souhaitable.**

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200506/cmselect/cmsctech/900/900-i.pdf>

> D. A.

### > POUR UN FINANCEMENT DURABLE DES SYSTÈMES DE SANTÉ EN EUROPE

À l'occasion de la conférence européenne du 8 février 2007 à Helsinki, présidée par Pat Cox et intitulée « *Financement durable des soins de santé : de nouvelles approches pour de nouveaux résultats* », sera présenté le rapport d'un groupe d'experts européens de la santé. Celui-ci préconise **une gestion plus transparente et efficiente des fonds publics, en vue d'améliorer la qualité des services de santé d'une part, de garantir la viabilité et la soutenabilité des systèmes de santé européens d'autre part.** Les premières conclusions dévoilées le 7 décembre dernier recommandent : 1/ d'accroître la concurrence entre les prestataires de santé pour assurer à tous les citoyens de l'UE le libre choix et une égalité d'accès à des services de qualité ; 2/ d'inciter les fournisseurs à produire efficacement et les consommateurs à consommer judicieusement, en les rendant davantage responsables financièrement ; 3/ de renforcer les droits des patients en améliorant leur accès aux informations relatives à la santé ; 4/ de récompenser l'innovation et de réformer l'évaluation des technologies sanitaires en Europe (juste équilibre à trouver entre innovation, progrès médical et gains de productivité). L'objectif de la conférence de février sera de réfléchir à la mise en œuvre concrète de ce programme dans les différents États et à des solutions de financement durable des systèmes de santé.

[http://www.sitra.fi/en/News/release\\_2006-12-07.htm](http://www.sitra.fi/en/News/release_2006-12-07.htm)

> L. D.

---

**> PATRIMOINE MONDIAL DES MÉNAGES : FORTE CONCENTRATION AU SOMMET DE L'ÉCHELLE**

---

L'institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'université des Nations Unies (UNU-WIDER) vient de publier une étude très exhaustive sur le patrimoine des particuliers. Il en ressort que la distribution mondiale de la richesse, entendue comme « valeur nette du patrimoine », est très inégalitaire, alors même que la détention d'un capital joue un rôle déterminant pour la réussite économique. Le coefficient de Gini global (qui indique une répartition d'autant plus inégalitaire que sa valeur est proche de 1) est évalué au niveau mondial à 0,89 en 2000, aux taux de change courants. Il varie considérablement d'un pays à l'autre, puisqu'il a par exemple été, la même année, de 0,80 aux États-Unis, contre 0,73 en France et seulement 0,55 au Japon. La détention d'un patrimoine personnel de 2 200 dollars US « suffit » pour faire partie de la moitié la plus riche du globe. La concentration en haut de l'échelle est très marquée. **Les 1 % d'adultes les plus riches détiennent 40 % du patrimoine mondial et les 10 % les plus riches, 85 %.** Ces 10 % les plus riches se trouvent en France pour 4 %, au Japon pour 20 % et aux États-Unis pour près d'un quart. L'Amérique du Nord, qui abrite 6 % de la population adulte totale, concentre ainsi 34 % de la richesse mondiale.

<http://www.wider.unu.edu/research/2006-2007/2006-2007-1/wider-wdhw-launch-5-12-2006/wider-wdhw-report-5-12-2006.pdf>

> C. M.

---

**> COMMENT RECONSTRUIRE UN CONSENSUS EUROPÉEN SELON LE CENTRE FOR EUROPEAN POLICY STUDIES (CEPS)**

---

Le *think tank* londonien CEPS a publié, le 12 décembre, un *Policy Brief* rédigé par son directeur, Daniel Gros, et par Stefano Micossi, directeur du *think tank* italien Assonime, consacré au débat sur les institutions communautaires et le déficit démocratique. Les causes véritables des rejets français et néerlandais du projet de Constitution restent, selon eux, confuses, mais **les citoyens ne sont plus prêts à donner quitus sans explications à une délégation de compétences.** Or, le Parlement européen peine à être un forum public clarifiant les choix fondamentaux de politique publique. La mise sur agenda européenne est aux mains d'une Commission européenne jugée arrogante, soucieuse du seul arbitrage en interne, dans laquelle le Collège des Commissaires ne joue pas vraiment son rôle. Pour dépasser les blocages, les auteurs préconisent l'abandon, dans le projet actuel, du terme « Constitution » qui envoie un mauvais message aux citoyens et une application immédiate de certaines avancées du traité en matière de contrôle démocratique : en particulier le contrôle de la législation communautaire par les parlements nationaux et l'extension des pouvoirs budgétaires du Parlement européen aux programmes pluriannuels. Autant d'initiatives que le Conseil doit lancer sans attendre les élections françaises de 2007.

[http://shop.ceps.be/BookDetail.php?item\\_id=1419](http://shop.ceps.be/BookDetail.php?item_id=1419)

> M.-C. M.

---

**> DE L'IMMIGRATION À L'INTÉGRATION : DES SOLUTIONS LOCALES À UN DÉFI MONDIAL**

---

Alors que leur part augmente dans la population active des pays de l'OCDE, les immigrés sont plus exposés au chômage, aux emplois précaires que le reste de la population. Ces effets d'exclusion sur les marchés du travail se diffusent au-delà des primo migrants dans les deuxième voire troisième générations qui continuent d'éprouver plus de difficultés à s'insérer dans l'emploi. Or, **l'intégration dans l'emploi des immigrés est une condition non seulement de l'attractivité des pays d'accueil** qui se font concurrence pour attirer les « cerveaux » **mais aussi de la soutenabilité des régimes de protection sociale** des États hôtes. Partant de ce constat, le rapport de l'OCDE publié le 5 décembre préconise des « solutions locales à un défi mondial ». Comparant des pratiques innovantes d'insertion dans l'emploi des immigrés en Espagne, au Canada, en Italie, au Royaume-Uni et en Suisse, il révèle des initiatives régionales qui, de Toronto à la Catalogne, mettent en relation les employeurs potentiels et les travailleurs migrants qualifiés ou non. L'OCDE propose dès lors de s'inspirer de ces bonnes pratiques locales mais recommande également la mise en place de politiques nationales destinées à lutter contre les discriminations, à offrir des possibilités de reconnaissance des diplômés des migrants et à veiller à une meilleure adéquation entre besoins en main-d'œuvre et politique d'immigration.

[http://www.oecd.org/document/21/0,2340,fr\\_2649\\_37457\\_37785237\\_1\\_1\\_1\\_37457,00.html](http://www.oecd.org/document/21/0,2340,fr_2649_37457_37785237_1_1_1_37457,00.html)

> C. J.



---

**> RAPPORT GOWERS SUR LA RÉFORME DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

---

Commandité, il y a un an, par le chancelier de l'Échiquier à Andrew Gowers, ex-éditeur du quotidien *Financial Times*, ce rapport vient à point nommé, au moment où la Commission européenne s'apprête à présenter sa stratégie en matière de brevet et où elle réexamine l'acquis communautaire sur le plan du droit d'auteur et des droits voisins. Il montre que le système de la propriété intellectuelle fonctionne globalement de façon satisfaisante mais gagnerait à être réformé pour garantir une meilleure prise en compte de l'intérêt collectif. Il estime que le Royaume-Uni devrait prendre la tête de cette réforme, en Europe et au-delà. Ses recommandations portent sur trois grandes orientations. La première prône un renforcement dans la mise en œuvre des droits, notamment pour **mieux protéger les ayants droit** et fournir un cadre dissuasif, face aux risques de contrefaçon. La deuxième vise surtout à **simplifier le système**, pour réduire les coûts supportés par les entreprises (dépôt de brevets, gestion des licences, règlement des litiges, etc.). Fortement axée sur le *copyright*, la troisième s'attache à **conférer au système un meilleur équilibre et plus de souplesse**, afin que les entreprises, les organismes publics et les particuliers – surtout *via* l'introduction d'une exception (limitée) pour copie privée – puissent en toute légalité développer des pratiques adaptées à l'ère numérique.

[http://www.hm-treasury.gov.uk/media/583/91/pbr06\\_gowers\\_report\\_755.pdf](http://www.hm-treasury.gov.uk/media/583/91/pbr06_gowers_report_755.pdf)

> **R. L.**

Brèves

*Rédacteurs des brèves : Dominique Auverlot (DRTDD), Yves Bertoncini (DAEF), Aude Bodiguel (DRTDD), Christophe Cazelles (DIS), Laetitia Delannoy (DQS), Mohamed Harfi (DTEF), Cécile Jolly (DTEF), Rémi Lallement (DAEF), Céline Mareuge (DAEF), Marie-Cécile Milliat (DIS), Benoît Verrier (DIS), Vanessa Wisnia-Weill (DAEF)*

**Les sujets d'analyse de la note de veille depuis juin 2006**

- N° 14 - 6 juin 2006 - Pouvoir d'achat perçu et pouvoir d'achat mesuré : comment expliquer le décalage ?
- N° 15 - 12 juin 2006 - Risques sanitaires : comment mieux anticiper les crises ?
- N° 16 - 19 juin 2006 - Le traitement judiciaire des violences urbaines : leçons d'une étude de cas
- N° 17 - 26 juin 2006 - An II de la finance carbone : un instrument économique au service de l'environnement ou des marchés financiers
- N° 18 - 3 juillet 2006 - L'attitude des Français par rapport à la mondialisation comparée à celle de leurs concitoyens européens
- N° 19 - 10 juillet 2006 - La mobilité professionnelle : de quoi parle-t-on ?
- N° 20 - 17 juillet 2006 - Agir sur le niveau de qualification moyen de la population en âge de travailler peut-il améliorer le taux d'emploi ?
- N° 21 - 24 juillet 2006 - Le secteur de la défense en 2005-2006 : amélioration de l'offre et du fonctionnement du marché, pas encore de la demande
- N° 22 - 31 juillet 2006 - Les statistiques ethniques en France : où en sommes-nous ?
- N° 23 - 28 août 2006 - La réforme des dispositifs ciblés de la politique de l'emploi en Allemagne
- N° 24 - 4 septembre 2006 - Investir dans la recherche pour doper la croissance européenne
- N° 25 - 11 septembre 2006 - La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France
- N° 26 - 18 septembre 2006 - Justice des mineurs délinquants en Europe : à défis similaires, diversité de réponses nationales
- N° 27 - 25 septembre 2006 - Nanotechnologies : anticiper pour gérer les risques
- N° 28 - 2 octobre 2006 - Outreau, affaire française ou affaire européenne ?
- N° 29 - 9 octobre 2006 - Le budget communautaire et la Stratégie de Lisbonne : crise de croissance ou crise de sens ?
- N° 30 - 16 octobre 2006 - La France souffre-t-elle d'une désaffection de ses étudiants pour les filières scientifiques ?
- N° 31 - 23 octobre 2006 - Les violences urbaines : exception française ? Enseignements d'une comparaison internationale
- N° 32 - 30 octobre 2006 - Comment évolue le pouvoir d'achat en fonction de l'hétérogénéité des structures de consommation en France ?
- N° 33 - 6 novembre 2006 - De Blair à Brown : plus qu'une succession ?
- N° 34 - 13 novembre 2006 - Comment donner corps à un « service public de la petite enfance ? »
- N° 35 - 20 novembre 2006 - Propriété intellectuelle : quelle politique pour quels enjeux socio-économiques en France et en Europe ?
- N° 36 - 27 novembre 2006 - Le vote électronique : entre utopie et réalité
- N° 37 - 4 décembre 2006 - Taux d'emploi et volume global de travail : une analyse des performances comparées de la France, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Danemark
- N° 38 - 11 décembre 2006 - Hétérogénéité des ménages face au coût du logement

*Directrice de la publication :*  
Sophie Boissard, directrice générale  
*Directeur éditorial :*  
Bruno Héroult, rapporteur général  
*Rédactrice en chef et responsable  
de la cellule de veille :*  
Nathalie Bassaler, chargée de mission

Pour consulter les archives  
de la Note de Veille  
en version électronique :  
[http://www.strategie.gouv.fr/  
rubrique.php3?id\\_rubrique=12](http://www.strategie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=12)

Centre d'analyse stratégique  
18 rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 45 56 51 00  
Site internet :  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

